



ÉCOLE ANDRÉ-PIOLAT

380, Chemin Kings Ouest, Vancouver Nord, C.B. V7N 2L9

Téléphone: (604) 980-6040 Télécopieur: (604) 980-6797

Adresse courriel: ecole_andre_piolat@csf.bc.ca

Site Web: <http://andrepiolat.csf.bc.ca>



POLITIQUE LINGUISTIQUE

Philosophie et principes

Nos élèves ont le statut légal « ayant droit », défini selon la *Chartre des droits et libertés* qui leur donne le droit à une éducation en français bien que nous nous trouvions dans une province où la langue majoritaire est l'anglais. La réalité du milieu minoritaire doit guider et inspirer nos actions en matière d'apprentissage de langue à l'école, mais en même temps nous stimuler à trouver des occasions de faire valoir d'autres langues comme vecteurs d'ouverture interculturelle, de communication et d'apprentissage global.

Nous croyons fortement que l'étude d'une langue est étroitement liée à une compréhension approfondie de sa culture, et la première orientation de notre projet éducatif vise à « *encourager les élèves de l'IB à développer une sensibilité internationale, en commençant par leur donner des bases de qualité dans la langue et la culture francophones.* » Cette responsabilité envers nos élèves est la raison pour laquelle l'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans toutes les autres matières à notre école, et que même les cours de deuxième et troisième langue peuvent y contribuer. Il est également important de noter qu'à notre école tout enseignant est responsable du développement linguistique des élèves et que chacun est tenu de promouvoir et valoriser le français. Valoriser la langue française de l'élève qui se trouve en milieu minoritaire est particulièrement important pour :

- Encourager un sens d'identité de la part de l'élève
- Faciliter le développement cognitif de l'élève
- Encourager les élèves de différentes cultures à embrasser la culture francophone tout en respectant leur culture d'origine et à partager leur identité pour contribuer à notre société multiculturelle.

Langue d'enseignement

L'instruction se fait en français qui est notre langue A1, à l'exception du cours d'anglais qui est également enseigné au niveau de première langue (A1). Tous les enseignants (sauf en anglais) s'engagent à s'assurer que :

- i. La qualité du français sera évaluée formellement lors de chaque travail préparé dans chaque matière selon l'annexe 1 (*Attentes dans les conventions de la langue*).
- ii. L'élève apprend explicitement les compétences linguistiques ciblées selon un curriculum approprié à chaque niveau.
- iii. Toute activité de lecture se fait en conjonction avec une stratégie de lecture (voir l'annexe 2 « Stratégies de lecture »)
- iv. Une attention particulière devra être accordée à la langue parlée dans chaque matière et lors des activités parascolaires. Afin de reconnaître l'importance des autres langues et milieux culturels, l'élève est encouragé à participer et à explorer d'autres communautés linguistiques lors de ses activités de créativité, action et service.
- v. Une contribution de la part de chacun pour faire la promotion et développer la fierté de la langue française à l'école et dans la communauté.

Appui de la langue d'enseignement

Les élèves désignés ayant des difficultés en français auront l'appui de l'enseignant de francisation. Il est rare qu'un élève s'inscrive à notre secondaire sans une compréhension de base du français ; cependant, lors d'une telle circonstance l'élève aura le droit de participer au programme de francisation qui est normalement offert uniquement aux élèves plus jeunes. Le temps d'appui variera selon les besoins de chaque élève et répondra généralement aux attentes notées dans son PIF (Plan d'intervention de francisation), un document partagé avec l'élève, ses parents et ses enseignants.

3. Apprentissage et appui de la deuxième langue

L'établissement tient compte des exigences de la province pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et assure un enseignement de l'anglais d'un niveau équivalent à celui des élèves des élèves anglophones de la province. Les élèves obtiennent à l'issue de leur 12^e année, un diplôme bilingue de fin d'études secondaires (dogwood et cornouiller). De la même manière, les élèves au programme du diplôme du baccalauréat international étudient deux langues du groupe 1 – études en langue et littérature – le français et l'anglais, et obtiennent un diplôme IB bilingue.

L'école André Piolat assure un soutien linguistique de la deuxième langue qu'est l'anglais. Le programme d'anglais langue seconde (ALA ou Anglais Langue Additionnelle) suit le même modèle et processus que le programme de francisation, pour les élèves qui ont des difficultés en anglais.

4. Collaboration des services TEFIE

La mission des services TEFIE (Travailleuses et Travailleurs en Etablissement des Familles Immigrantes dans les écoles) est de développer un sentiment d'appartenance à l'école et éventuellement à la communauté francophone et canadienne, afin que l'élève puisse s'épanouir à la fois au niveau académique, que culturel et social.

L'équipe pédagogique de l'école Jules-Verne travaille en collaboration avec les intervenants des services TEFIE pour le perfectionnement des compétences langagières des élèves récemment immigrés en Colombie-Britannique. Les intervenants appuient les services langagiers de francisation et d'ALA offerts à l'école, servent de lien entre les intervenants scolaires, l'élève et la famille et valorisent les élèves en facilitant leur intégration culturelle, leur réussite scolaire, identitaire et sociale et leur bien-être en général.

Révision de la politique

L'école André Piolat s'engage à réviser sa politique linguistique sur une base régulière.

Le processus de révision est initié par le comité du personnel, qui nomme un comité de révision de la politique.

Une fois revissée, la politique est remise au comité du personnel, qui est chargé de la transmettre au personnel enseignant qui doit l'approuver. Une fois le document approuvé, il est remis à la direction pour adoption.

La politique d'évaluation est remise à tous les enseignants de l'établissement.

Annexe 1 – Attentes dans les conventions de la langue

Les conventions de la langue notées dans le tableau suivant seront enseignées explicitement et de manière graduelle et cumulative aux élèves dans un cours d'appoint et évaluées lors de chaque travail écrit sommatif et chaque travail oral où l'élève a eu du temps pour préparer son travail. L'évaluation se fera selon la grille de correction ci-dessous.

	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
Sept.	Orthographe d'usage, majuscule au début de la phrase et point à la fin.			
Oct.	Structure de la phrase (Sujet + verbe + Objet)			
Nov.	Conjugaison (présent de l'indicatif)	Conjugaison (présent de l'indicatif, passé composé, futur simple)	Conjugaison (présent de l'indicatif, passé composé, futur simple, l'imparfait)	Conjugaison (présent de l'indicatif, passé composé, futur simple, l'imparfait, subjonctif, conditionnel)
Déc.	L'accord du déterminant			
Jan.	La ponctuation correcte : la virgule, le deux-points, le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation			
Fév.	Les pronoms relatifs qui /que / dont			
Mars	L'expression correcte d'une cause			
Avril	Une bonne utilisation des marqueurs de relation			
Mai	La correction des anglicismes			
Juin	Les homophones			

Évaluation des conventions de la langue

Points	Descripteurs de niveaux
7	Excellent travail. Un degré de correction parfait ou presque parfait est constaté par rapport aux conventions langagières ciblées.
5	Bon travail. Malgré quelques erreurs un bon degré de correction est constaté par rapport aux conventions langagières ciblées sans aucune difficulté de compréhension.
3	Travail faible. Un travail qui contient des difficultés de compréhension ou dont les conventions langagières ciblées sont souvent incorrectes.
1	Travail inacceptable qui ne respecte pas les conventions langagières ciblées.

Annexe 2 – Banque des stratégies de lecture

<p>1. Prédire</p> <ul style="list-style-type: none"> • formuler des hypothèses sur : o le sujet du texte o les informations qui seront présentées o la manière de présenter ces informations • afin de faire des prédictions nous nous appuyons sur : o letitre o les tableaux, les cartes et les illustrations o les intertitres et les sous-titres o des mots mis en évidence – soulignés, en caractère gras etc. 	<p>Ex. – liste au tableau du contenu probable du texte</p>
<p>2. Activer les connaissances antérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • réfléchir sur les connaissances antérieures sur le sujet • faire des liens entre les connaissances antérieures et les nouvelles connaissances tout au long du texte 	<p>Ex. – remue-méninges sur le sujet ou des idées liées</p>
<p>3. Reconnaître la structure d'un texte</p> <p>Définir le type d'informations présentées et identifier la façon dont les informations sont organisées selon les classifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la description o la comparaison o l'énumération o la séquence o la cause et l'effet o le problème et la solution 	<p>Ex. – questions de compréhension ou journal de lecture</p>
<p>4. Visualiser</p> <p>Transformer, dans la tête, le texte en images ou en autres stimulus visant les cinq sens</p>	<p>Ex. – bande dessinée résumant le texte</p>
<p>5. Se poser des questions en lisant</p> <p>Au cours de la lecture l'élève devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> o réfléchir sur le contenu du texte tout au long de la lecture o identifier l'information importante o anticiper des idées importantes o prendre conscience de ce qu'il comprend ou ne comprend pas o identifier des questions sur le texte o réagir au texte. 	<p>Ex. – journal de lecture de questions et réponses – individuellement ou en partenaires</p>

<p>6. Faire des inférences</p> <ul style="list-style-type: none"> • déduire ce qui n'est pas écrit explicitement dans le texte en combinant des indices, des informations écrites et ses propres connaissances sur le sujet • établir des liens de cause et effet qui ne sont pas explicites dans le texte • les inférences se divisent en trois catégories : <ul style="list-style-type: none"> o inférences nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> - anaphoriques – liens entre un mot de substitution et son référent - causales – lien de causalité entre deux événements - lexicales – comprendre le sens d'un mot peu familier o inférences optionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - prédictives – émettre des hypothèses sur la suite ou le contenu du texte - pragmatiques – élaboration qui donne lieu à un résultat plausible en fonction des connaissances que la personne a sur le sujet traité o inférences nécessaires ou optionnelles selon le contexte : <ul style="list-style-type: none"> - logique – sont des inférences qui, à la suite d'une déduction, donnent lieu à un résultat certain - divers contenus – englobent les inférences de lieu, d'agent, de temps, d'instrument, d'objet, de sentiment-attitude, de catégorie et d'action 	<p>Ex. – résumé ou compte rendu du texte</p>
<p>7. Comprendre les mots de substitution</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier et établir la relation entre les mots de substitution (pronoms, synonymes, périphrases) et son référent. À considérer : <ul style="list-style-type: none"> o la distance – plus la distance entre le mot de substitution et son référent est grande, plus la compréhension devient difficile. La relation adjacente (même phrase) est plus simple que la relation éloignée (séparée d'une ou de plusieurs phrases) o la position – la relation est plus difficile à établir lorsque le référent est après le mot de substitution (Lorsqu'elle rentre du travail Manon est accueillie par ses trois enfants) o les traces morphologiques – le genre et le nombre aident à la compréhension des mots de substitution o catégories et fonctions grammaticales – identifier le référent selon les catégories de pronoms et leur fonction grammaticale : <ul style="list-style-type: none"> - les pronoms personnels sujets (je, tu, il...) - les pronoms personnels compléments (le, la, les, lui, leur, y...) - les pronoms démonstratifs (celui-ci, celle-là...) - les pronoms relatifs (qui, que, dont, auxquels...) - les déterminants (un, mon, leurs...) o concept – si le mot de substitution est relié à un concept clé ou à une idée principale du texte la relation sera plus facile à établir que s'il réfère à une information secondaire. 	<p>Ex. – tableau d'antécédents et de pronoms</p>

<p>8. Comprendre les mots de vocabulaire spécialisé</p> <p>Chercher et/ou définir des mots de vocabulaire essentiels à la compréhension du texte</p>	<p>Quiz de vocabulaire, cartes éclairées de vocabulaire</p>
<p>9. Comprendre les mots à l'aide du contexte, des mots de la même famille, des préfixes et des suffixes</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour le contexte : <ul style="list-style-type: none"> o identifier un mot qu'on ne connaît pas dans un texte o utiliser la compréhension de l'ensemble du paragraphe ou du sujet du texte afin de comprendre le sens de ce mot inconnu o vérifier le sens du mot inconnu • pour comprendre les nouveaux mots à l'aide de la morphologie : o <ul style="list-style-type: none"> repérer les petits mots dans les grands mots (unités desens) o connaître certains préfixes et suffixes afin de les utiliser pour donner un sens à un mot inconnu o faire des liens entre des mots de la même famille 	<p>Ex. – tableau des mots inconnus + indices + définitions</p>
<p>10. Identifier l'idée principale explicite</p> <p>Identifier une ou des phrases ou un ou des extraits qui décrivent l'essentiel d'un paragraphe ou texte</p>	<p>Ex. – prendre des notes</p>
<p>11. Formuler une idée principale implicite</p> <ul style="list-style-type: none"> • repérer les informations les plus importantes du paragraphe ou du texte • formuler une phrase qui décrit bien l'information principale du paragraphe ou du texte • vérifier que la grande majorité des idées importantes sont reliées à cette phrase 	<p>Ex. – résumé ou compte rendu du texte</p>